

Dossier de candidature

Exploitation de 4 chalets à usage de restauration Place Camoin

Dans le cadre des festivités de fin d'année la Ville de La Londe les Maures organise durant la période de Noël, le village de Noël avec sa patinoire et ses chalets de restauration.

Les dates prévisionnelles sont les suivantes : inauguration le samedi 19 décembre 2026 à 18h00 jusqu'au 3 janvier 2027 inclus.

La date définitive d'exploitation sera communiquée à la notification de l'arrêté municipal d'occupation du domaine public.

Dossier de candidature à retourner avant le mercredi 23 septembre 2026 - 16h00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire

« Candidature à l'exploitation de chalets à usage de restauration »

place du 11 novembre

83250 La Londe les Maures

**MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE
AVEC LA PLUS GRANDE ATTENTION
DE DATER ET SIGNER LE DOSSIER
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ**

IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Société (cocher la case correspondante)

Nom : Prénom :
.....

Nom de l'enseigne

Adresse personnelle : N°..... rue

..... Code postal :

..... Ville :

☎ Tel portable (actif pendant la manifestation) :

.....

@email :

Site Internet et/ou réseaux sociaux :

CANDIDATURE EN QUALITÉ DE :

☐ Producteur ☐ Commerçant ☐ Industriel forain ☐ Autre (préciser)

TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC * : La date définitive d'exploitation sera communiquée à la notification de l'arrêté municipal d'occupation du domaine public

*les prix indiqués sont fermes et ne sont pas liés aux chiffres d'affaires. Les interruptions d'activités qui seraient causées par des faits extérieurs à la Ville ne donneraient lieu à aucune indemnisation.

Étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L2122-3 du code général de la propriété des personnes publiques, l'autorisation d'occupation consentie sera précaire et révocable à tout moment.

- Le montant de la redevance est fixée à 800 euros pour la durée totale d'exploitation qui sera précisée dans l'arrêté municipal d'occupation du domaine public.

Merci de joindre à votre dossier les documents suivants :

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.

- le dossier de candidature dûment renseigné ;
 - un exemplaire du règlement intérieur daté, signé et paraphé ;
 - une photocopie de la carte d'identité ;
 - les statuts de l'entreprise et/ou documents de l'année en cours de moins de 3 mois sont à joindre pour :
 - commerçant : n° RC ou RCS (joindre un K-bis), carte commerçant non sédentaire ;
 - artisan : attestation d'inscription au registre des métiers ;
 - agriculteur : photocopie certifiée conforme de la carte d'affiliation à la MSA ;
 - autres : certificat URSSAF, formulaire INSEE ;
 - Une attestation de police d'assurance responsabilité civile en cours de validation au moment du « village de Noël » : « responsabilité civile » garantissant les conséquences pécuniaires de dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans la survenance desquels sa responsabilité est engagée, notamment du fait de ses activités, soit du fait de ses biens propres, soit du fait des personnes dont il doit répondre dans le cadre de la mise à disposition des espaces et une police d'assurance multirisque dommages aux biens en cas d'événements tels que l'incendie, le dégât des eaux, le bris de glace et garantissant sa responsabilité du fait de son occupation ;
 - un détail de la nature des produits alimentaires qui seront mis en vente ;
 - des photos en couleur des produits alimentaires. Seuls les produits alimentaires retenus sur l'offre de candidature pourront être commercialisés durant le « village de Noël ».
- En cas d'absence des produits alimentaires présentés dans la candidature, la Ville de La Londe les Maures pourra autoriser un autre exposant à commercialiser ce type de produit .
- Attestation de régularité fiscale et sociale
 - RIB avec le Code IBAN

[illegible][illegible]

Type de produit alimentaire « végétarien »	Prix proposé à la vente

Provenance des principaux ingrédients des produits alimentaires proposés à la vente (les photographies de ceux-ci pourront être présentées en annexe) :

[illegible]

Respect de l'environnement : Engagement zéro plastique

Nature des contenants utilisés (*verre, sac...*) *recyclés ou recyclables*

[illegible]

Modalités de l'organisation du tri sélectif

[illegible]

[illegible]

(les photographies de la décoration pourront être présentées en annexe) :

[illegible][illegible][illegible]

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans mon dossier de candidature;

Je déclare avoir lu le règlement d'attribution des chalets du village de Noël 2026, et m'engage sur l'honneur à le respecter en tous points ;

Je déclare avoir fourni (indiquer le nombre) photographies en annexe du présent dossier à l'appui de ma candidature ;

Je m'engage sur l'honneur à payer le jour de la remise de l'arrêté municipal de l'occupation du domaine public dans les locaux de la Police Municipale, la redevance s'élevant à 800 € pour la durée totale de l'exploitation.

Fait à le

Signature

(mention manuscrite « lu et approuvé »)